

Devenez membre de l'association

A titre individuel ou institutionnel, adhérer à l'association permet de :

- Affirmer son identité comme association nationale représentative des professionnels du traumatisme crânien auprès des partenaires institutionnels
- Soutenir l'association et favoriser la synergie entre professionnels
- Contribuer à mieux défendre et améliorer la prise en charge, le soin, le suivi des personnes cérébrolésées en synergie avec les associations des familles (UNAFTC et AFTC)
- Permettre la recherche clinique avec le maintien d'un prix annuel SOFMER/ France Traumatisme Crânien d'un montant de 10 000 €
- Participer aux forums et colloques de France Traumatisme Crânien au tarif adhérent

Adhésion 2016

Individuelle: **50 €** : Institutionnelle: **300 €**

Renseignements et tarifs

- I Inscription au colloque :

60 € Pour les adhérents à jour de leur cotisation

150 € Pour les non adhérents

Ce forum est éligible à la **formation continue** (modalités dans le formulaire d'inscription)

téléchargez programme & bulletin d'inscription sur
www.francetraumatismecranien.fr ,
rubrique «Actualités» ou «Formation»

France Traumatisme Crânien - www.francetraumatismecranien.fr
Association loi 1901 à but non lucratif autorisée à recevoir des legs et dons - SIRET 379 012 636 00021
Siège social: 14 rue du val d'Osne 94415 Saint-Maurice Cedex / JO du 08/10/2005 (Extrait 2618)
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 94 07542 94 auprès du préfet d'Ile de France.



Vendredi 3 juin 2016
de 8h45 à 16h45

Réinsertion professionnelle
et traumatisme crânien

Cette journée de formation continue est organisée
par France Traumatisme Crânien, Association nationale
des professionnels au service des traumatisés crâniens

Auberge de jeunesse du Moulin Blanc

5 rue de Kerbriant
29000 BREST

Coordination du forum :
P. Bourgogne, J.L. Le Guet

8h45-9h00 Accueil et introduction de la journée

François Tasseau, Président de France Traumatisme Crânien
Hélène Blaise, directrice Fondation Ildys

Modérateurs : François Tasseau

9h00-9h40 Valeur du travail et du non travail

Jean-Pierre Paray, sociologue, ALJP Conseil

9h40-10h00 TC sévère et modéré : Quel parcours de réinsertion professionnelle

Patricia Bourgogne, médecin, Fondation Ildys, Roscoff

10h00-10h20 TC léger : Quelles réflexions sur la réinsertion professionnelle

Jean Luc Le Guiet, médecin, CMRRF, Kerpape,

10h20-10h35 Pause

10h35-11h00 Droit du travail

Bruno Lozachmeur, médecin du travail, AMIEM, Lorient

11h00-11h30 Indemnités, préjudice professionnel, législation

Gildas Janvier, avocat, Siam-Conseil, Brest

11h30-12h00 Droits sociaux

Françoise Creff, Fondation Ildys Perharid, Roscoff

12h00-12h30 UEROS—Présentation du dispositif

Solange Espern, coordinatrice UEROS 56, Ploemeur et Laurie Prophette, chargée d'insertion professionnelle

12h30—13h30 Déjeuner

(10 € non compris à réserver et à régler sur place)

Modérateurs : Jean-Luc Le Guiet

13h30-13h45 Rôle du SAMSAH

Pascale Boulahdou, coordinatrice Samsah 29

13h45-14h00 Rôle du CAJ

François Meston, coordinateur CAJ Brest

14h00-14h40 Retour d'expérience UEROS

ADAPT + ESAT Hors les Murs

Isabelle Falhun, coordinatrice Uéros Adapt et Esat Adapt, Brest

14h40-15h25 Retour d'expériences ESAT

Philippe Corre, directeur, Esat mutualistes, Plomelin

15h25-15h40 Pause

15h40-16h30 Retour d'expérience entreprise adaptée

Anne-Marie Lescop, responsable emploi formation qualité, Sevel services , Morlaix

16h30-17h00 Point de vue de l'AFTC 29

Monique Faure